



Les nouveaux bâtiments de la Fontenette ont été inaugurés hier.

Des habitants s'estiment mal relogés à Carouge

TdG 2015-09-16

Le Canton et la Commune ont fêté, hier, la première étape d'un projet attendu, mais controversé

Les autorités cantonales et carougeoises ont marqué, hier, la première étape d'un projet immobilier dans le quartier de la Fontenette. Quatre bâtiments de huit étages sur rez, décrits par plusieurs observateurs comme «à mi-chemin entre les containers du port de Zeebrugge, pour l'extérieur, et les couloirs de Champ-Dollon, pour l'intérieur». Si un caractère esthétique est relevé de loin dans la verdure, de près, l'aspect tôle froissée ne convainc pas. Les murs intérieurs en béton brut non plus. Seul point positif, selon la plupart des habitants: l'isolation. «Avant, on entendait ronfler le voisin», se souvient une femme, précisant habiter au «quartier cellulaire numéro 52».

Malgré les critiques, le conseiller d'Etat Antonio Hodggers et la maire de Carouge Stéphanie Lamar ont prononcé des discours di-thyrambiques sur un «projet architectural exceptionnel, ayant été exposé jusqu'à Barcelone». Le responsable de la Fondation Emma Kammacher, propriétaire, s'est aussi félicité de cet ensemble «de qualité» destiné à une population défavorisée. Car les 180 logements, livrés en avril, s'inscrivent dans la catégorie «bon marché». Les 155 attendus pour 2018 le seront aussi. Une situation décriée. «On ne nous avait pas dit que nous allions vivre dans un immeuble occupé à 80% par des personnes psychologiquement fragiles, déplore un quadragénaire, regrettant son ancien quartier. L'ambiance était familiale, alors qu'ici, la police doit intervenir presque tous les jours pour des bagarres, des gens qui trafiquent de la drogue, boivent, cassent des portes, hurlent ou s'engueulent.»

Une situation tempérée par le conseiller administratif carougeois Nicolas Walder. «Les fondations immobilières de droits publics ne sont habilitées qu'à construire du logement social, rappelle le magistrat. Ici, on devrait prioritairement reloger les habitants de condition modeste de l'ancien quartier Familia, construit dans les années 50. Mais nous sommes conscients des problèmes et la Mairie assurera un accompagnement et proposera, à terme, un contrat de quartier.»

Au final, ce n'est pas tant l'architecture extérieure qui chifonne le plus les résidents mécontents. La plupart dénoncent des malfaçons et une série d'interdictions. «Les plafonds ont été bâclés, les murs sont en béton brut et perdent une poussière épouvantable, assure une jeune maman. On ne peut pas les peindre, donc on doit vivre avec ça.» Une de ses voisines explique tousser depuis deux mois et s'interroge sur les risques pour la santé. «On respire cette poussière toute la journée et elle se pose sur tout.»

L'impossibilité de percer les murs pour poser un tableau ou des rideaux, de très grandes baies vitrées ouvertes sur la cour ou encore la nécessité de fermer les fenêtres à la moindre goutte de pluie sont au menu des griefs. «Il devait y avoir des balcons, ajoute une ancienne élue, brandissant une affiche avec le projet, approuvé il y a une dizaine d'années par le Municipal. Tout a été changé, sans tenir compte des personnes qui vivront ici.» Parmi les interdictions, ayant même conduit à une pétition, la palme revient à celle-ci: «On n'a pas le droit d'avoir une machine à laver dans l'appartement, lâche un père de famille. En quatre mois, on a déjà dépensé presque 700 francs en lessives.»

Isabel Jan-Hess